

Demande supplémentaire à ajouter à notre mémoire.

Dans notre présentation, nous attirons l'attention du BAPE sur le fait que le gouvernement n'assume pas ses responsabilités dans ce dossier. Il donne du pouvoir à une compagnie privée, mais à nous les 690 propriétaires, il ne nous donne aucun mécanisme ou moyen pour nous aider à nous défendre lors des négociations de gré à gré.

Nous demandons que la commission recommande de :

f) de nommer un médiateur indépendant et neutre, qui pourrait faire le ménage dans ces contrats que nous devons signer, et nous conseiller selon les particularités de chacun.